



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2015 - 2016

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
613 761-9419, 819 671-3094

Jens Urban, secrétaire
819 671-8660
819 431-7108 (cellulaire)

David Hodgkin, trésorier
819 671-0249

Tony Bernard, directeur
représentant les lacs
613 737-4899, 819 671-6547

REPRÉSENTANTS DES LACS

BARNES

Clayton Devine
613 841-5950, 819 671-0672

Don Stanley
613 830-1724, 819 671-9945

BATAILLE

Elaine Carisse
819 671-6756

Luc Fournier
613 742-8134
613 295-1289 (cellulaire)

Shane Livingstone
613 526-3354, 819 671-6582

John Smart
613 232-3063, 819 671-5444

CHEVREUIL vacant

CORRIGAN

Paul Chedore
613 724-7590

DES ÉPINETTES

Suzanne Williamson
613 747-1810, 819 671-9590
613 698-8598 (cellulaire)

LOUISE

André Cossette
613 824-5695
613 619-0520 (cellulaire)

MASKINONGÉ

William (Bill) Voller
613 746-6854, 819 671-1489

RHÉAUME

Stéphan Bergevin
613 724-9723, 819 671-6798

Tony Bernard
613 737-4899, 819 671-6547

Richard Legault
613 233-4199, 819 671-5133
1 239 772-7212
(mi-novembre à mi-avril)

Laurent Roy
819 671-3697
819 360-5157 (cellulaire)

TRUITE

Chris Hemmingway
819 671-8084

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Ce fût toute une année ! Pas tout à fait calme et tranquille.....Pour paraphraser la Reine Elizabeth, ce fût une « annus horribilis ». Nous avons été significativement perturbés par un voisin passablement bruyant, l'entrepreneur Foresterie Lauzon qui est propriétaire de la plupart des lots entourant notre Domaine. Dans le passé, nous avons toujours eu de bonnes relations avec cette entreprise jusqu'à l'été dernier. Foresterie Lauzon a effectué de l'abattage d'arbres autour de nos lacs.

Vous trouverez un article à la page 9 de ce bulletin décrivant les événements et la position de PSL. Il va sans dire que, pour certains, l'année n'a pas pu être qualifiée de « bucolique ». Toutefois, nous avons survécu. Il est vrai que les terrains comme le bois valent de l'argent. Raison de plus pour être vigilant.

En dépit de tout ça, nous aimons aussi nous amuser. PSL organise un nombre d'activités sociales au Lac Bataille, des feux d'artifices le jour du Canada au Lac Barnes et nous poursuivons la tradition hivernale de curling. A ces loisirs, le PSL continue l'ensemencement des lacs, la vérification de la qualité de l'eau et appuie toute étude concernant les petits lacs de notre Fédération. L'Association est très efficace.

Merci à tous nos membres et aux inlassables bénévoles. Nous formons une belle communauté.

J'espère que vous profiterez des activités proposées et des informations sur des sujets qui pourront vous intéresser. Sur le site Web (www.psl.ca), vous trouverez toutes ces informations et même les bulletins des années précédentes. Pour une information plus complète, nous avons ajouté des bulletins locaux et municipaux. Ce site est mis à jour régulièrement.

A l'aube de cette saison estivale, je tiens à remercier tous les membres et les bénévoles qui ont appuyé l'Association. Je vous encourage à continuer votre participation et j'encourage aussi les nouveaux résidents à se joindre à nous.

Chaque geste posé est un plus pour maintenir la valeur de nos propriétés et de notre environnement. J'aimerais souligner également la contribution des gens d'affaires de notre localité pour leur publicité. Ils nous ont grandement aidés à faire paraître notre bulletin PSL et nous vous incitons à les encourager, si possible, en profitant des services professionnels ou commerciaux qu'ils offrent.

En terminant, j'aimerais souligner la contribution précieuse de notre conseiller municipal et résident monsieur Claude Bergeron. Un grand merci également à notre maire, monsieur Jacques Laurin qui facilite grandement la communication avec notre association.

Je vous souhaite un bon été. Profitez de votre petit paradis ! **Constance Hudak, présidente**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous espérons vous voir à l'Assemblée générale annuelle, le dimanche 17 juillet 2016 à 09h30 (beau temps, mauvais temps). Venez rejoindre vos voisins et amis du lac à la Bibliothèque municipale de Val-des-Monts (17, chemin du Manoir) dans la salle J.A. Perkins, située dans le complexe municipal directement en face du Marché Richelieu dans le village.

Pour aider à accélérer l'inscription des membres et le processus de réception, s'il vous plaît, soit :
i) suivre le processus d'adhésion et de paiement en ligne à www.psl.ca, ou
ii) de retourner le formulaire d'adhésion sur papier (p. 20) complété et accompagné de votre chèque par la poste. S'il vous plaît compléter l'inscription avant la réunion. Votre coopération est très appréciée.

L'Association vous offrira un léger goûter / rafraîchissements immédiatement après l'AGA.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015 - 2016

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
Jens Urban, secrétaire
David Hodgkin, trésorier
Tony Bernard, administrateur

COMMUNICATIONS

Constance Hudak, présidente
Tony Bernard | Cynthia Hamady | Richard Murphy

ENVIRONNEMENT

Chris Hemmingway, président
Paul Chedore | André Cossette | Richard Legault
Shane Livingstone | Laurent Roy | William Vollmer

ADHÉSION ET MEMBRIÉTÉ

David Hodgkin, président
Clayton Devine | Laurent Roy | John Smart
Don Stanley

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET LITIGES

Tony Bernard, président
Stéphan Bergeron | David Hodgkin | Carine Karkour
Laurent Roy | John Smart | Don Stanley

RÉCRÉATION ET ACTIVITÉS SOCIALES

Clayton Devine, président
Elaine Carisse | Richard Legault | Rita Legault
Jens Urban

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS (FLVDM)

Luc Fournier | Chris Hemmingway, suppléant

MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL



Chers collègues membres de l'Association,

La dernière année a été particulièrement chargée à plusieurs niveaux et différents dossiers ont été apportés à mon attention.

La Foresterie Lauzon a finalement terminé la coupe de bois dans notre secteur et concentrera désormais ses activités plus au nord dans le district no 5 de la municipalité.

Tel que je vous l'ai mentionné l'an dernier, j'agis à titre de président du Comité des voies privées ouvert au public par tolérance. Ce Comité a comme objectif d'aider les résidents à gérer l'entretien hivernal et estival des chemins privés. Deux séances de consultation publique ont eu lieu sur l'ébauche de règlement préparée par la municipalité et présentée le 20 février et le 20 mars 2016. De nombreux citoyens concernés, dont certains résidents de notre secteur, se sont exprimés sur l'ébauche du règlement. Le Comité des travaux publics que je préside également s'est penché sur les commentaires obtenus lors de ces consultations publiques et nous nous employons actuellement à modifier le règlement en vertu de la loi sur les compétences municipales et des commentaires obtenus. Lorsque les modifications seront terminées, la deuxième version du règlement sera envoyée au Comité des voies privées, à l'avocat de la municipalité et au conseil aux fins de révision. La version modifiée du règlement sera ensuite publiée afin que vous puissiez la consulter avant que la résolution soit présentée en séance du conseil pour son approbation.

La municipalité a également tenu deux autres consultations publiques au sujet du règlement des rampes de mise à l'eau publiques des lacs McGregor et St-Pierre. Le règlement en question a également été modifié et adopté au mois de mars par le conseil municipal. Vous pouvez consulter ledit règlement sur le nouveau site Internet de la municipalité. Vous pourrez bientôt soumettre des demandes de permis en ligne par l'entremise de ce dernier.

Un des dossiers prioritaires de la municipalité et de son conseil est évidemment le dossier de l'école. Je laisse au maire le soin de vous informer au sujet de ce dossier, mais vous pouvez consulter le site Internet de la municipalité pour obtenir les renseignements les plus à jour sur ce dossier.

Après avoir reçu des plaintes et le soutien des résidents du secteur du chemin du Chêne-Rouge, j'ai réussi à obtenir l'installation d'une glissière de sécurité près du 231, chemin du Chêne-Rouge afin d'assurer la protection des résidents du secteur. De plus, en raison des dommages causés par la fonte des neiges et de fortes pluies, notre service des travaux publics a effectué des travaux de réfection du chemin du Chêne-Rouge en remplaçant deux ponceaux et en rechargeant près de 300 tonnes de gravier. D'autres travaux de réfection sont également prévus dans notre secteur.

Je tiens également à mentionner que la présidence d'un autre comité spécial concernant la réalisation du plan directeur sur le bassin versant de la rivière Blanche Ouest m'a également été confiée.

En terminant, je vous souhaite une bonne saison estivale et j'espère vous rencontrer lors des activités organisées par notre Association.

Claude Bergeron, Conseiller du district no 3, Municipalité de Val-des-Monts

Consultez le nouveau bulletin d'information municipal « Val-des-Monts en Bref ». Il vous donne des tas d'information et de détails sur ce qui se passe dans la région. Voir www.val-des-monts.net/7-val-des-monts-en-bref



**Montrez-
Vous Fier !**

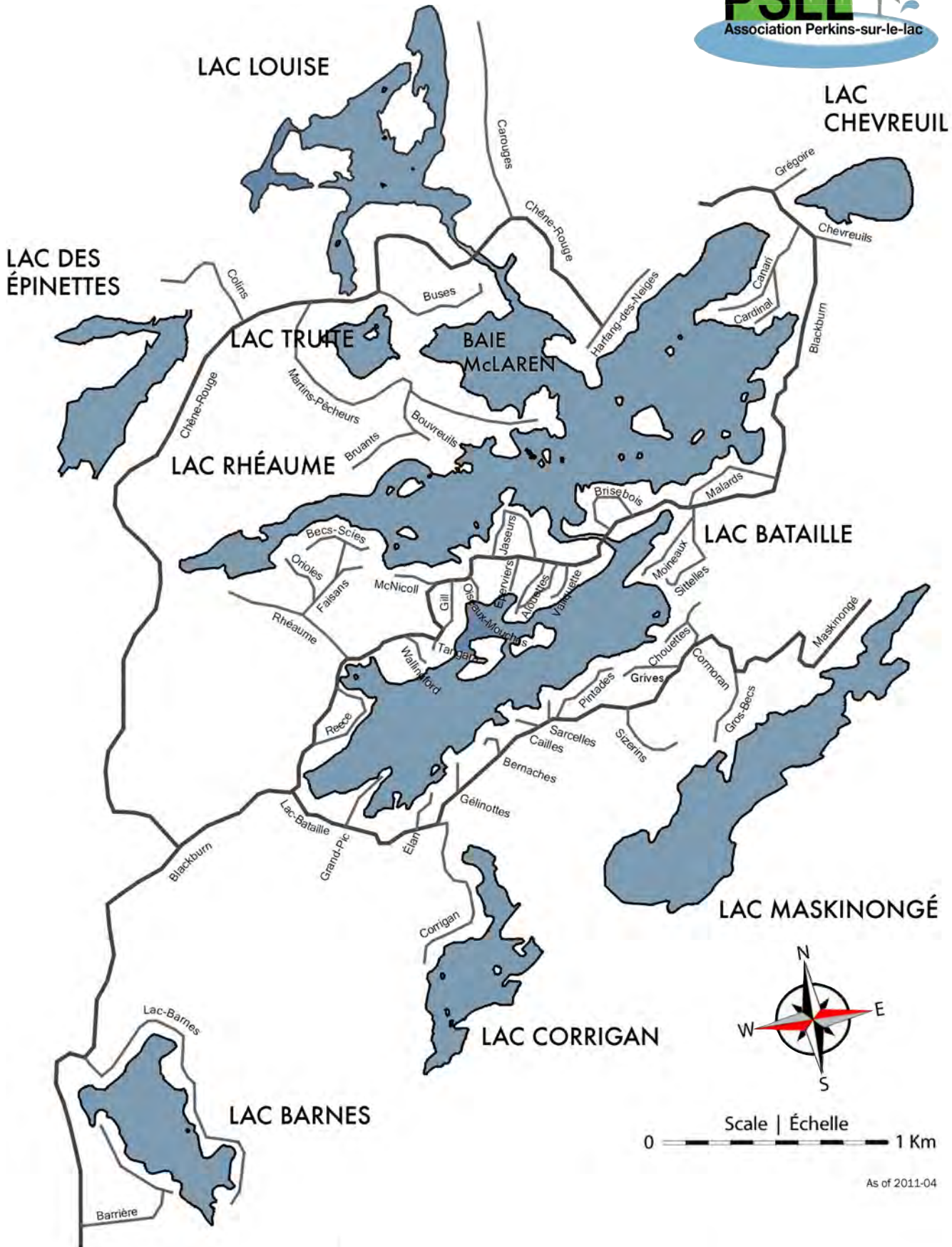


Pour 2016 la PSL répète l'offre de son sigle sur des casquettes et T-shirts avec un choix de couleurs : T-shirts (S, M, L de femmes en rose ou gris ; S, M, L, XL, XXL des hommes dans le sable ou or) et Casquettes (une taille en gris, bleu foncé ou blanc). Seulement 15 \$ chacun.

Disponible aux événements de PSL ou contacter Jens Urban par téléphone au 819 671-8660 ou par courriel au info@psll.com.



Pour voir les couleurs disponibles, aller sur le site de l'Association, www.pssl.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps



0 ————— 1 Km
Scale | Échelle

As of 2011-04

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

ANIMAUX / OISEAUX

CASTORS

- Mario Boucher819 671-8457
(trappage en saison)

OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages613 828-2849

CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES

- Outaouais SPCA (licences et services)819 243-2004
- Les plaintes
(concernant les animaux domestiques)819 205-2908

AUTRES ANIMAUX (OURS, ETC.)

- Protection de la faune : MNR Qc819 246-1910
- SOS Braconnage- 24 h : MNR Qc1 800 463-2191
(permis de chasse et pêche et règlements;
également pour signaler le braconnage, les oiseaux
ou les rats laveurs morts)

BOÎTES POSTALES

- Postes Canada1 866 607-6301

FEU

- **URGENCE****911**

JOURNAUX

- Ottawa Citizen (abonnements)613 596-1950
- Le Droit613 562-0222
- Journal L'Envol819 671-1502

LAC BATAILLE RAMPE D'ACCÈS

PORTE D'ACCÈS (avis de 24 hres) :

- Claude819 671-0501
- Paul819 671-4090
- Denis819 671-2633
- David H819 671-0249
- David K613 454-8241
- Clayton819 671-0672
- Jens819 671-8660
cellulaire : 819 431-7108

ORGANISATIONS

- Association Perkins-sur-le-lac
(voir les coordonnées à la p. 1)
- Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM)
Mélanie Renaud, coordonnatrice
federationslacsvaldesmonts@gmail.com/www.federationdeslacs.ca

POLICE (MRC DES-COLLINES)

- **URGENCE****911**
- Appels non urgents1 819 459-9911
gratuit : 1 888 459-9911
(pour les rapports de la navigation dangereuse, le bruit,
d'autres perturbations, etc.)
- Informations1 819 459-2422
gratuit : 1 877 459-2422

ROUTES

MUNICIPALES (voir ci-dessous Municipalité de Val-des-Monts)

PRIVÉS (contactez votre représentant du comité de route locale) :

- Chemin du Lac Barnes, Rita Legault819 671-0672
- Chemin de la Barrière, Linda Elford819 671-3344
- Chemin Pintades, Jean Montgrain819 671-7545
- Chemin Rhéaume Nord, Daryl Neve819 671-1392
- Chemin Rhéaume Ouest, David Hodgkin819 671-0249

SANTÉ

- **URGENCE****911**
- **INFOS SANTÉ QUÉBEC****811**
- **ANTIPOISON DU QUÉBEC****1 800 463-5060**

CLINIQUE (ouverte 24h/7 pour les urgences)

- Centre de Santé Clinique de Val-des-Monts819 459-1112
1884, route du Carrefour
poste 7750
gratuit : 1 877 459-1112

HÔPITALUX

- Gatineau819 966-6100
- Hull819 966-6200
- Wakefield819 459-1112
gratuit : 1 877 459-1112

SERVICES

HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant1 800 790-2424
- Service à la clientèle1 888 385-7252

TÉLÉPHONE

- Bell services à la clientèle310-7070
(pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.)

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net | 819 457-9400

1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9

Consultez le site Web pour les heures d'ouverture

ÉLUS

- Le maire, Jacques Laurin 819 457-9400
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net poste 2208
- Conseiller, Claude Bergeron819 671-0501
courriel : claudebergeron@val-des-monts.net (c) : 819 962-4638

MUNICIPALITÉ NUMÉRO PRINCIPAL819 457-9400

- Réception / Informations générales choisir 0
- Plaintes concernant les conditions de la route,
de l'environnement, des déchets, des animaux, ou
des informations sur recyclage ou ramassage
des ordureschoisir 1
- Environnement et urbanismechoisir 2
- Travaux publicschoisir 3
- Financeschoisir 4
- Activités communautaires et sportiveschoisir 5
- Sécurité incendiechoisir 6
- Administrationchoisir 7

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2015-2016

À L'INTÉRIEUR

Message du Président.....	1
Conseil d'Administration de l'Association 2015 - 2016.....	1
Assemblée Générale Annuelle.....	1
Mesaage de Notre Conseiller Municipal	2
Comités du Conseil d'Administration 2015 - 2016.....	2
Marchandises avec Logo de PSLL.....	2
Carte des Routes de PSLL.....	3
Numéros de Téléphones Utiles	4
Informations sur la Pêche	5
Calendrier des Activités 2016-2017	5
Événements Sociaux de PSLL 2015 - 2106	6
Informations Nautiques	
Carte des Eaux Navigables	7
Accès à la Rampe de Lancement des Bateaux ...	7
Attention : Condeucteurs d'Embarcation	8
Dégel du Lac Rhéaume	8
Pour l'Amour des Arbres.....	9
Environnement.....	12
Collecte de Déchets.....	12
Le Cri de l'Engoulevent Bois-Pourri.....	13
Annonces Publicitaires	13
Annonces Publicitaires	14
Avis de Convocation AGA.....	15
Conseil d'Administration PSLL.....	16
Rapport du Trésorier.....	17
Rapport du Trésorier.....	18
Renseignements sur l'Adhésion	19
Formulaire d'Adhésion.....	20
Formulaire d'Inscription Tournoi de Golf.....	21

La Saison de Pêche est Ici !

Il n'y a rien de mieux qu'une journée de pêche – mais seulement si vous avez votre licence et connaissez les règlements ! Pour vérifier les exigences du Québec pour la pêche sportive dans notre région (Zone 10), visitez à www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/index.asp. Les licences peuvent être achetées à Val-des-Monts au Marché Richelieu, 1732, route du Carrefour ; J.B. McClelland et Fils Marchands Généraux, 36, chemin du Pont ; and Marché Alimentaire R. Tessier Inc., 1019, route Principale.



Le Bulletin PSLL est publié une fois par an en juin avant l'assemblée générale annuelle. Les articles sont les bienvenus. Le contenu peut être modifié pour plus de clarté et de longueur.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à : editor.pslnews@gmail.com

Pour les demandes de publicité s'il vous plaît contacter : Jens Urban, 819 671-8660 ou info@psll.com

2016

VENTE DE GARAGE le SAMEDI 11 JUIN | 09h à 14h

Parc Claudette-Laverne, en face de l'église de Perkins

Un don à l'association PSLL d'entre 10 et 15 pourcent des ventes vous est suggéré
Pour plus d'informations contacter Clayton Devine, 819 671-0672 ou clayton@nagameservers.com

FEU D'ARTIFICE FÊTE DU CANADA AU LAC BARNES

le SAMEDI 2 JUILLET | 21h à 22h

72, chemin du Lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

Rita Legault et Clayton Devine, hôtes. Apportez vos propres chaises de jardin, des boissons et des collations. 25 \$ par famille, payable à Clayton Devine.

Pour plus d'informations contacter Clayton Devine, 819 671-0672 ou clayton@nagameservers.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PSLL

le DIMANCHE 17 JUILLET | 09h30

Bibliothèque municipale de Val-des-Monts, 17, chemin du Manoir, salle J.A. Perkins, Val-des-Monts (QC) J8N 7E8 Léger goûter après la réunion.

5e RÉGATE ANNUELLE ET MÉCHOUI

le DIMANCHE 30 JUILLET | 14h à 02h (31 JUILLET)

Plage du Lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Courses nautiques : baignade, pédalo, canoë et kayak. Rôti de porc ou de boeuf dîner à 18h – Adultes 15 \$ par personne (10 \$ si vous apportez une salade ou un dessert) ; Enfants 10 \$ chacun. Apportez vos propres chaises de jardin, des boissons et des collations. Dîner billets disponibles de Clayton ou Jens.

Pour plus d'informations contacter Clayton Devine, 819 671-0672, clayton@nagameservers.com ou Jens Urban, 819 671-8660, jensurban@gmail.com. Pour l'horaire complet voir le site de l'Association, www.psl.ca

TOURNOI DE GOLF le SAMEDI 20 AOÛT | 12h à 19h

Golf Tecumseh, 475, rue Saint-Louis, Gatineau (Secteur Gatineau)

Tournoi de golf en équipes de quatre joueurs, avec le souper et des prix. 100 \$ par personne, comprend frais, voiturette et souper. Souper seulement à 25 \$.

Date limite d'inscription : le 06 août. Voir le formulaire d'inscription dans ce bulletin (p. 21) ou sur le site de l'Association, www.psl.ca

Pour plus d'informations contacter Clayton Devine, 819 671-0672 ou clayton@nagameservers.com

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE le SAMEDI 27 AOÛT | 17h à 22h

Plage du Lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Pour tous les membres de PSLL. Épluchette, BBQ hot-dogs (viande et légumes). Boissons disponibles pour une somme modique. Apportez vos propres chaises de jardin, des boissons et des collations.

Pour plus de détails voir le site de l'Association, www.psl.ca

2017

TOURNOI DE CURLING

72, chemin du Lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

Rita Legault et Clayton Devine, hôtes.

Détails à venir. Consultez le site de l'Association, www.psl.ca

CABANE À SUCRE DÉJEUNER AUX CRÊPES

Détails à venir. Consultez le site de l'Association, www.psl.ca

RÉSUMÉ : ÉVÉNEMENTS SOCIAUX DE PSL 2015 - 2106

Un des objectifs principaux de l'Association PSL est de protéger et d'améliorer le milieu écologique de notre voisinage. Ceci étant dit, nous aimons aussi nous amuser et de rencontrer nos voisins aux événements sociaux annuels. Comme par les années précédentes, nos activités sociales 2015 - 2016 ont été un grand succès, et les membres de l'Association ont eu l'occasion de rencontrer leurs voisins et passer du bon temps ensemble.



Depuis le dernier bulletin, nous avons célébré le Jour du Canada au début du mois de juillet avec un grand feu d'artifice sur les rives du Lac Barnes, encore une fois chez Rita et Clayton. Le spectacle était féérique pour les familles venues fêter cette journée nationale et ainsi exprimer leur reconnaissance de cette vie communautaire imprégnée d'amitié.



Une semaine plus tard, nos événements se sont poursuivis avec le « Tournoi de golf et Barbecue » au terrain Tecumseh. L'esprit des joueurs était à son maximum



et accompagné d'une température idéale, d'un repas succulent et de prix variés!

Le plus grand événement annuel, la journée de « Régate et Méchoui », a eu lieu au Lac Bataille pendant la longue fin de semaine en août. 150 résidents de tous les lacs ont participé à des courses en kayak, canoë et en pédalo, ainsi qu'aux compétitions de nage pour tous les âges. Les participants enthousiastes – compétiteurs et spectateurs – se sont bien amusés et ont profité de l'occasion pour rencontrer leurs voisins tout en partageant un « repas de



gourmet » – un bon méchoui ! La musique « live » finissait une belle journée au bord du lac.

Nous avons terminé la saison d'été avec une Épluchette de blé d'Inde sur la plage du Lac Bataille. Il y avait naturellement



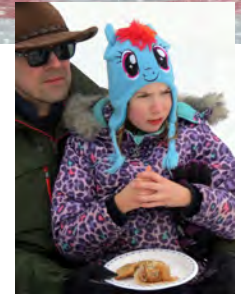
un tas d'épis blé d'Inde, mais aussi des hot-dogs et un feu de camp. Beaucoup de personnes se sont joints à la fête, évidemment il ne resta que peu de maïs à la fin de la soirée.

Nos activités hivernales sont aussi toujours populaires. Un beau vendredi du mois de février, plus de 100 joueurs et joueuses de curling – divisés en 16 équipes – accompagnés de leurs fans sont descendus à la maison et patinoire (créé pour l'occasion) de Rita et Clayton au Lac Barnes pour participer à la compétition des trophées du Tournoi de Curling 2016 PSL. Durant la journée des matchs animés se sont déroulés sur les trois plaques de glace et les personnes fraternisaient sur la terrasse autour de la nourriture et de



boissons chaudes. Juste quand le soleil se couchait, l'équipe gagnante ramenait le trophée.

Cette activité a été suivie en mars à la cabane à sucre Domaine de L'Ange-Gardien pour un repas traditionnel.



Merci à tous les bénévoles qui permettent la réalisation de ces événements, mais encore une fois tout particulièrement à Rita Legault et Clayton Devine, qui en sont de grands organisateurs des plus appréciés!

La saison 2016 battant son plein, veuillez consulter notre calendrier d'activités pour les prochains événements. Les détails sont disponibles sur le site www.pssl.ca,

sur les panneaux d'information et auprès de Clayton Devine (819 671-0672) ou Jens Urban (819 671-8660).

Nous espérons que vous serez des nôtres!



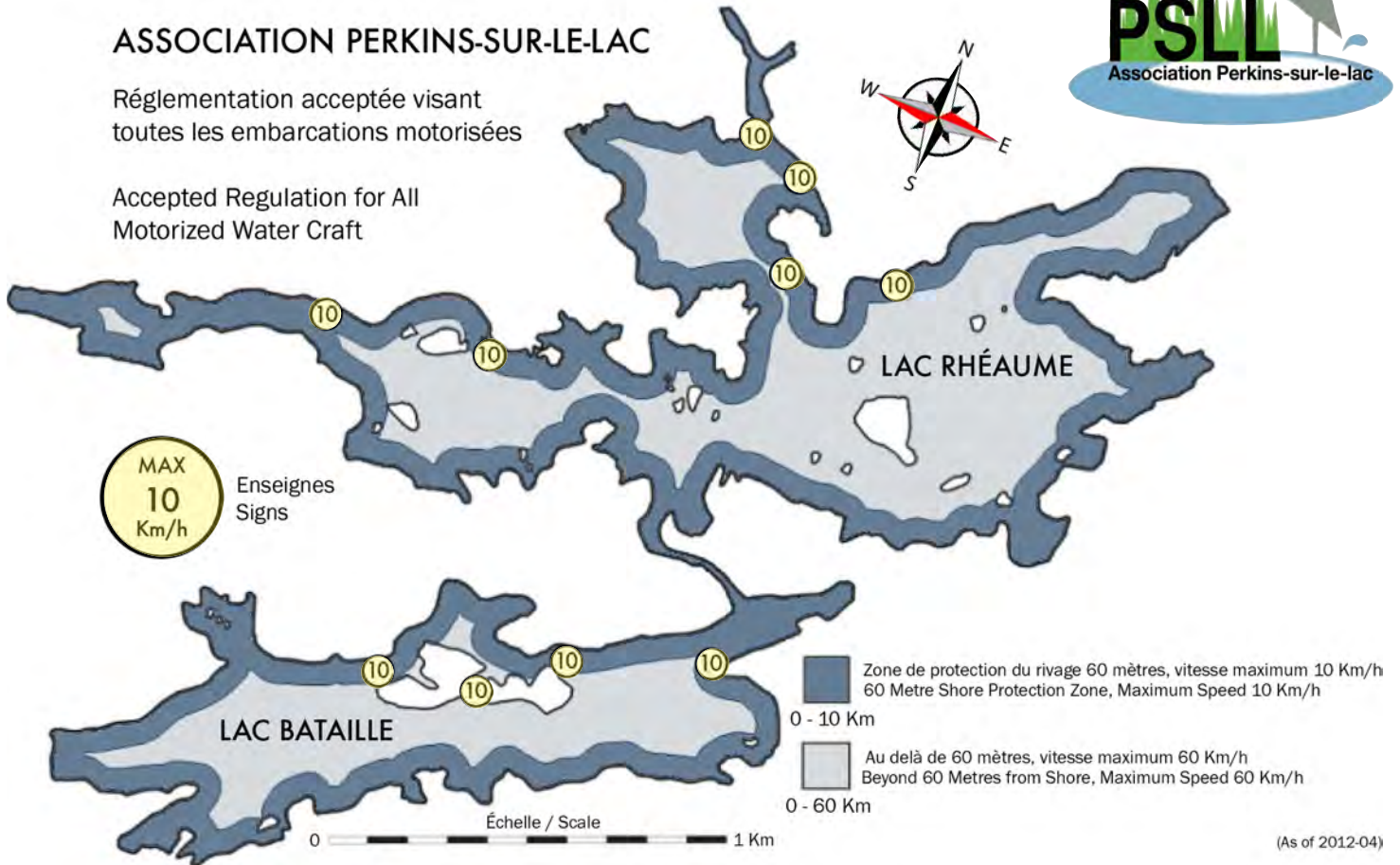
Photos: Feu d'Artifice : Terry Milewski ; Torno de Golf : Rita Legault ; Régate et Épluchette : Jens Urban ; Torno de Curling : Richard Murphy



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for All Motorized Water Craft



ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX AU LAC BATAILLE

Tous les neuf (9) lacs sur le Domaine sont privés et ne sont pas accessibles au grand public. Par conséquent, l'accès à la rampe de la plage du Lac Bataille est fermé durant l'année. Toutefois, des bénévoles sont disponibles pour ouvrir la barrière durant la session de la pêche du 22 avril au 11 septembre 2016. Ces bénévoles vérifieront votre droit d'accès à la rampe en se basant sur la preuve du paiement de votre cotisation. Veuillez noter que seulement les membres des lacs Bataille et Rhéaume ainsi que les plaisanciers du lac Barnes ayant des droits acquis sont autorisés à utiliser la rampe de lancement à ce site.

Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période, s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- Il n'y a pas de frais pour les membres en règle.
- Si vous n'êtes pas un membre en règle de PSL, vous devez payer la somme de 45 \$ – le coût des frais d'adhésion annuels. Le paiement peut être payé en argent comptant ou par chèque (à l'ordre de Association PSL) et présenté au bénévole de la barrière.
- Les propriétaires qui louent leur chalet doivent avoir payé leurs frais d'adhésion à PSL au préalable pour donner aux locataires (qui ont un bateau) l'accès à la rampe de lancement.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac et loin des plans d'eau. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

**Paul: 819 671-4090 | Thérèse et Denis: 819 671-2633 | Diane: 819 671-1435 | David H: 819 671-0249
David K: 613 454-8241 | Jens: 819 671-8660 | Claude: 819 671-0501 | Clayton: 819 671-0672**

ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS

Il y a beaucoup de plaisir associé à la natation, la pêche, au ski nautique, aux tubes, et à l'utilisation de nos lacs et nos berges pour toutes sortes de sports et des loisirs en toute sécurité. Association PSLI favorise la sécurité des plaisanciers et autres utilisateurs de nos lacs, et les défenseurs de la protection de l'environnement aquatique et le littoral. S'il vous plaît réduisez votre vitesse à proximité de nageurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez d'autres embarcations, y compris des voiliers, canots, kayaks et planches à voile.

Rappelez-vous, tout le monde à bord de votre embarcation de plaisance doit avoir – et devrait porter – un dispositif de flottaison homologué au Canada et de taille appropriée flottation (soit un gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel) qui est en bon état.

Les bateaux à vague et les embarcations personnelles n'auront pas accès à la rampe de bateau. Cette interdiction est en aucun cas destinée à restreindre ou limiter la navigation de plaisance, qui a été une caractéristique de nos trois plus grands lacs. La navigation de plaisance est bienvenue et les pilotes sont rappelés d'être courtois, respectueux de l'environnement, de la primauté du droit, et obéir à des zones de vitesse affichées le long de nos lacs.

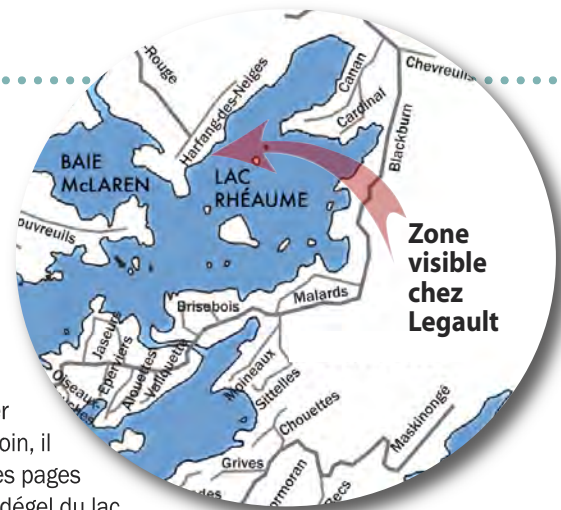
Pour plus d'informations : www.psl.ca/boating-safety

Dégel du Lac Rhéaume

Chez-nous, sur la rive nord du Lac Rhéaume, la journée du dégel est un des moments les plus magiques de l'année. Parfois, si les conditions d'ensoleillement, de vent et de fonte sont juste parfaites, la glace se morcelle en des milliers de minuscules glaçons qui, agité légèrement par les douces ondulations de l'eau, peuvent jouer une des plus ensorcelantes musiques que la nature puisse nous offrir.

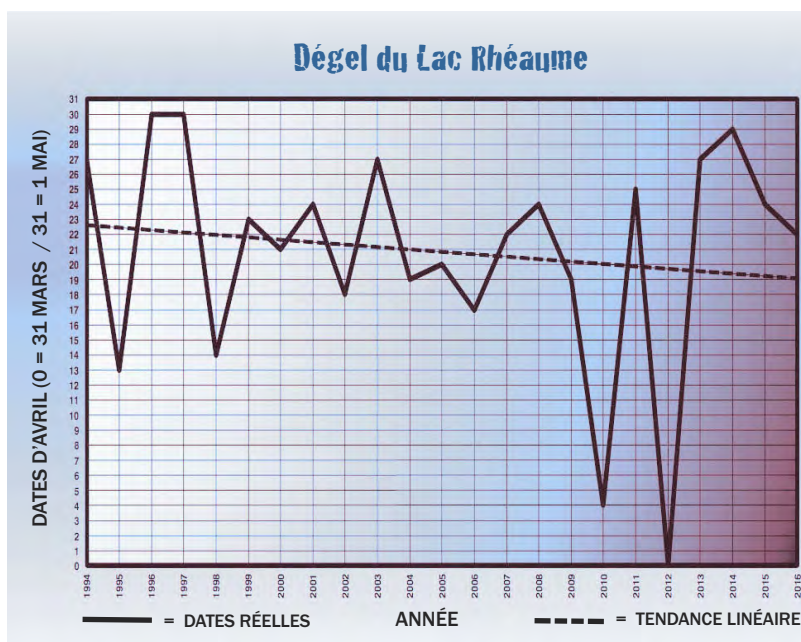
Sur un crochet rustique, à coter de la fenêtre de notre cuisine, pend le calendrier des Producteurs laitiers du Canada pour l'année courante. Sur une tablette pas loin, il y a la série complète de ces calendriers remontant jusqu'à l'année 1994. Sur ses pages est inscrite, avec l'écriture presque illisible de Lynn Legault, la date magique du dégel du lac.

Le graphique suivant indique les dates de dégel de la zone du Lac Rhéaume visible, plus ou moins, du bout du quai chez Legault, au numéro 10 Chemin du Harfang des Neiges, Val-des-Monts. La zone du lac visible de chez nous est indiquée sur la carte ci-dessus. Les données sur le graphique sont un registre de 22 ans d'observations faites par nous et nos voisins sur Rhéaume Nord. Selon les voisins le dégel de la baie McLaren, hors de notre zone visible, se fait dans les 24 heures avant ou après les dates que nous indiquons ici.



DATES EN AVRIL DU DÉGEL

199427
199513
199630
199730
199814
199923
200021
200124
200218
200327
200419
200520
200617
200722
200824
200919
2010 4
201125
2012 0
201327
201429
201524
201622



Moyenne 20.8 | Médiane 22.0 | Écart type 7.4

Une analyse statistique, suivant la méthode des moindres carrés, révèle une tendance marquée pour une date moyenne de dégel de plus en plus tôt. Le dégel le plus tôt fut le 31 mars 2012 et le plus tard le 30 avril en 1996 et 1997. La variabilité de la date du dégel annuel semble devenir plus volatile depuis les derniers six ans.

Nous estimons que les données sont précises avec une marge d'erreur de 24 heures. Parfois le dégel se fait la nuit sans que personne le voit, c'est donc un peu arbitraire d'attribuer un jour ou le lendemain.

Rick et Lynn Legault
30 avril 2016



Pour l'Amour des Arbres !

PSLL Surveillance de Proche l'Abattage et le Développement dans la Région

Au mois de juin 2015 les équipes d'Industries Lauzon Inc. se sont déployés sur les terres autour de nos lacs pour une récolte forestière. La PSLL et les résidents avec très peu d'avis préalable, ont vu des opérations forestières se déclenchées dangereusement proches de nos chemins et bâtiments. Malgré que Lauzon exerçait ses droits d'exploitation sur leurs propres terrains, les effets sur nos lacs, nos chemins privés et publics et sur les terres humides furent importants. Nous nous sommes mobilisés pour contacter immédiatement la

Municipalité afin de minimiser, autant que possible, les effets sur nous. Un résumé complet de ces événements et de notre position paraissent dans le procès verbal de l'AGA de juillet 2015, dont l'extrait suivant :

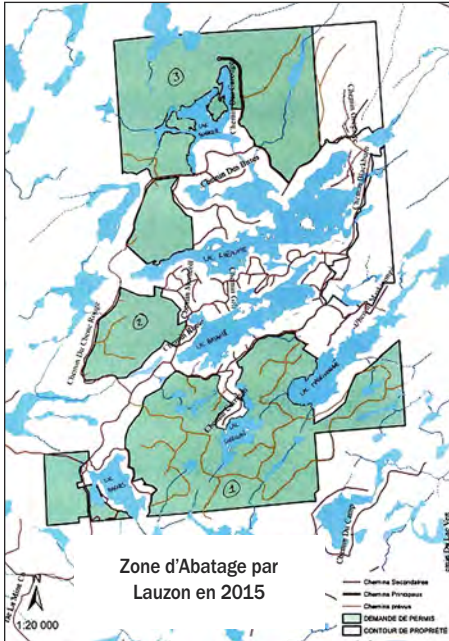
Du procès-verbal de l'AGA 2015 (du site Web www.psl.ca)

Constance Hudak (v.-p.) fait un bref sommaire de la situation, des démarches entreprises par PSLL, des majeures préoccupations des membres et des points demeurés en suspens.

- *La Municipalité de VDM a émis un permis d'abattage d'arbres à la Fiducie Lauzon (Foresterie Lauzon Inc.) sur ses forêts privées sur le Domaine de PSLL.*
- *Le projet comprend l'abattage d'arbres, coupe sélective (25 - 30%) et la durée est de 3 mois, juin à fin d'août.*
- *L'Association PSLL en a été avisée le 4 juin et l'information a été transmise aux membres.*
- *Deux séances d'informations ont eu lieu, le 14 juin au lac Barnes et le 16 juin à la salle du Conseil de VDM.*

PSLL a réagi immédiatement :

- *Des lettres ont été envoyées au Maire, au Conseiller municipal du district #3 et au fonctionnaire municipal posant des questions et sous-questions pour éclaircissement, explications etc.*
- *Une requête officielle a été envoyée aux instances fédérales concernant le respect de la protection des oiseaux migratoires.*
- *Plusieurs éléments demeurent toujours en suspens, p. ex., drainage d'étangs, les zones humides, vitesse sur les chemins, utilisation des chemins privés de PSLL, respect d'une zone tampon à proximité des résidences (non les chemins).*



- *PSLL reconnaît que Foresterie Lauzon a un accès légal à ses propriétés et que si nous lui refusons accès via nos chemins, PSLL pourrait être poursuivie en justice ; et de plus, Lauzon utiliserait en retour les chemins municipaux et causerait probablement plus de dommages. Par conséquent, PSLL est prêt à autoriser l'accès, mais l'entente doit être faite entre l'Association, propriétaire de ces chemins, et Lauzon et non entre les résidents et Lauzon. Suite à des discussions informelles sur des échanges de services qui ont eues lieu entre des résidents du Lac Corrigan et le contremaître de Lauzon, une communication écrite par Constance Hudak a été envoyée à M. St-Julien de Foresterie Lauzon leur demandant de communiquer officiellement avec l'Association PSLL à l'avenir et non avec les résidents.*
- *Les membres du Conseil d'administration ont approuvé l'utilisation du chemin Corrigan par Foresterie Lauzon. Ceci doit être officialisé directement avec Foresterie Lauzon. Le Maire a offert son aide à ce sujet. Jacques Laurin (Maire de VDM) a répondu aux nombreux points suivants :*
- *Le projet Lauzon se fait dans toute la légalité sur des terres privées. Les routes d'accès sont prévues et approuvées.*
- *Foresterie Lauzon a accepté d'observer la zone tampon de 20 mètres près des zones résidentielles.*
- *Le drainage d'étangs dus à des barrages de castors s'est fait avec permis de la MRC des Collines.*
- *La coupe à blanc est interdite.*
- *Le projet prend fin à la fin d'août 2015.*
- *La notion d'une zone tampon de 20 mètres sera examinée pour intégration à la réglementation municipale.*
- *Le plan d'aménagement préparé par la MRC des Collines sera présenté aux citoyens de VDM lors d'une consultation publique le 29 septembre et par la suite présenté pour approbation des divers ministères provinciaux.*
- *Le CFO (Conseil des forêts de l'Outaouais) a approuvé le Projet de coupe d'arbres par Foresterie Lauzon. Le marquage d'arbres de bois dur supervisé par une compagnie privée.*
- *VDM exige 250 pi. de façade de lac, 45 mètres du rivage pour la construction du bâtiment et une zone de 5 mètres de bordure riveraine sans coupe d'arbres.*
- *VDM exige pour les terrains à l'intérieur des terres que toute servitude/droit de passage pour piétons soit de 5 mètres et pour une rampe d'accès pour bateaux 45 mètres. La construction d'un quai est autorisé seulement si un bâtiment est construit sur le lot donnant sur le lac.*

(suite page suivante)

- Le domaine Lauzon a été acheté de la Compagnie MacLaren. Les terrains de Hall Brothers ont été achetés de M. Audet. Les sites Web de ces entreprises font la promotion de vente de lots.
- Il a en cours des négociations entre ministères provinciaux et la Fiducie Lauzon pour un changement de zonage au Nord du territoire de VDM, toutefois une petite portion se trouve au Nord des lacs des Épinettes et Louise (Sucker). Le Maire confirme qu'une carte des terrains identifiés sera expédiée à PSLL.
- Le Maire confirme qu'un suivi sera fait auprès de la MRC des Collines. concernant le drainage de zones humides et d'étangs.

Constance Hudak (v.-p.) a remercié le Maire et le Conseiller municipal pour leur appui continu relié à ce dossier et que ces incidents avec Lauzon sont maintenant du passé et qu'ils nous servent d'expérience d'apprentissage.

PSLL et la Municipalité doivent regarder vers l'avenir.

PSLL a spécifiquement demandé à la Municipalité de VDM de concentrer ses efforts à l'élaboration d'un plan et d'une vision d'avenir afin que nos actions ne soient pas toujours en réaction. Puisque l'économie de VDM est étroitement liée au tourisme et à l'environnement, quelles démarches seront entreprises pour protéger ses terres vierges, ses lacs, ses rivières et ses zones humides ? Quelles nouvelles normes seront établies en ce qui a trait à la grandeur des lots et à la façade de lac afin que la capacité des lacs reliée à la densité soit respectée? Plusieurs études effectuées par COBALI soulèvent ces préoccupations et peu d'actions proactives ont été entreprises. Tout semble être fait de façon réactive – après les faits.

Le Maire a répondu en affirmant qu'il en avait pris note et qu'il fera un suivi.

Depuis ce temps-là, L'Association PSLL suit de proche plusieurs de ces propos. Puisque Lauzon avait ouvert des nouveaux chemins, notre préoccupation était de savoir s'il s'agirait de plus de développement. Aussi il y avait la question de l'usure accrue des chemins : est-ce-que Lauzon compenserait la Municipalité pour les dégâts produit par leurs lourds camions sur les chemins du Lac Bataille et du Chêne-Rouge ? Est-ce-que Lauzon serait de retour en 2016 pour finir leur récolte et demanderait il de nouveau permis d'opérations forestières ?

A l'égard du développement, L'Association PSLL a assisté à une consultation majeure en septembre 2015 faite par les autorités régionales de la MRC des Collines. Nous avons appris que dans le cadre de leurs stratégies de tourisme et d'environnement, elles envisageaient l'augmentation des superficies minimum de lotissement en bordure de l'eau. L'Association PSLL était à l'appui et, en effet, écrit spécifiquement au Maire afin de demander que la Municipalité de VDM agisse immédiatement pour augmenter les tailles minimums et les devantures de lots en bordure de l'eau.

La MRC des Collines nous informe que, à l'ultime, c'est la Municipalité qui a le dernier mot sur le contrôle des tailles de lots. Notre demande du 9 Novembre auprès du Maire paraît ci-dessous.

Suite à notre participation à la consultation publique de la MRC le 29 septembre, et après avoir considéré les propositions de la MRC, nous aimerions attirer votre attention sur deux points principaux du schéma d'aménagement et de développement proposé.

Étant donné la situation géographique de Val-des-Monts, les residents du domaine Perkins-sur-le-lac, qui comprend les lacs Bataille, Rhéaume, Maskinongé, Barnes, Chevreuil, Louise, Truite, des Épinettes et Corrigan sont surtout concernés par l'environnement et le développement récréotouristique. Pour les régions de Val-des-Monts comme la notre, la MRC propose que les lots sont contigus « à un lac ou à un cours d'eau » la « superficie est portée à 5 000 mètres carrés avec une largeur minimale de 45 mètres. » Selon le schéma, la MRC propose que les municipalités peuvent d'ailleurs augmenter cette superficie minimale dans leurs règlements.

Comme les lots contigus à un lac ou un cours d'eau à Val-des-Monts sont déjà très développés, l'Association Perkins-sur-le-lac propose que la Municipalité de Val-des-Monts augmente par règlement la superficie minimale pour tous les lots futurs contigus à un lac ou un cours d'eau à l'extérieur d'un périmètre d'urbanisation à 8 000 mètres carrés avec une largeur minimale de 60 mètres afin de protéger l'environnement et le développement récréotouristique. Ceci reflète, de notre avis, les conclusions de plusieurs études qui ont été menées sur le territoire de Val-des-Monts, dont l'étude sur la qualité des eaux COBALI.

Le 26 novembre le Maire nous répondit qu'il était à l'appuis mais que la Municipalité n'agira pas avant que la MRC finalise ses nouvelles normes.

Puisque la proposition d'amendement au schéma ferait en sorte que la superficie d'un lot reverain augmente de 3 700 mètres carrés à 5 000 mètres carres, j'appuie donc la proposition de la MRC. Ceci étant dit, il n'est pas impossible que la Municipalité considère d'augmenter cette superficie lors de la préparation de nos règlements municipaux qui devront être modifiés suite à l'entrée en vigueur dudit schéma.

En avril 2016 l'Association PSLL a relevé le défi de nouveau. Nous savons que si nous relâchons les efforts que nous seront vulnérables. Nous avons demandé à nouveau les normes de lotissement, la réfection de chemins et l'abatage possible en 2016. Nous citons ci-dessous des extraits de notre lettre au Maire du 22 avril ainsi que de sa réponse du 3 mai.

Suite à la dernière rencontre du Conseil Administratif de l'Association Perkins-sur-le-lac (PSLL), nous aimerions attirer votre attention sur plusieurs points qui préoccupent nos membres.



Un arbre étiqueté pour l'abatage.
Photo: lauзонflooring.com

(suite page suivante)

- **Schéma d'aménagement et de développement**

Nous vous remercions pour votre lettre du 26 novembre 2015. Est-ce qu'il y a déjà des nouvelles sur ce plan ? Comme vous le savez, l'Association PSLL propose que la Municipalité de Val-des-Monts augmente par règlement la superficie minimale pour tous les lots futurs, contigus à un lac ou un cours d'eau à l'extérieur d'un périmètre d'urbanisation, à 8 000 mètres carrés avec une largeur minimale de 60 mètres afin de protéger l'environnement et le développement récréotouristique. Ceci reflète, à notre avis, les conclusions de plusieurs études qui ont été menées sur le territoire de Val-des-Monts, dont l'étude sur la qualité des eaux COBALI.

La raison pour laquelle nous insistons d'appuyer cette position sur la largeur minimale des terrains contigus à un lac est reliée à la densité démographique déjà existante autour de nos lacs. Nous sommes très préoccupés des arpentages qui se déroulent en ce moment sur le côté nord du Lac Rhéaume, sur des lots avec une petite rive qui, si développés, affecteront négativement la santé écologique du lac. Nos membres affectés demandent donc si et quand la municipalité considère d'augmenter la grandeur.

- **Nouveau chemin au Lac Épinettes**

Nos voisins sur le Lac Épinettes se demandaient si vous auriez des développements à signaler concernant le nouveau chemin sur le Lac Épinettes. Les inspecteurs municipaux avaient communiqué une violation possible des règlements municipaux. Une analyse approfondie était planifiée pour le printemps.

- **Chemin des Carouges et Chêne Rouge**

L'année dernière, les contremaîtres de Lauzon ont promi de réparer le chemin des Carouges avec du bon matériel suite à leurs activités et à la coupe de bois. Nos voisins sur ce chemin rapportent que cela n'a pas été fait. Est-ce qu'il y a des nouvelles sur cela ? De même, nous avons remarqué que le chemin Chêne Rouge a été endurci par les camions de la compagnie Lauzon, et le chemin devient très glissant quant il pleut. Il faudrait probablement y ajouter du gravier.

- **Coupe de bois**

Finalement, nos membres voudraient savoir s'il y aura d'autres activités reliées à la coupe de bois cette année. Nous avons remarqué qu'il reste encore beaucoup de bois coupé qui doit être ramassé. Si cela est fait cette année, est-ce que la municipalité va s'assurer que ce sera fait entre les heures de 9h et 16h afin de ne pas entrer en conflit avec les heures de circulation des résidents qui se rendent au travail ?

La réponse du Maire :

J'accuse réception de votre courriel, daté du 22 avril dernier, relativement au projet de schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et soyez assuré que j'ai pris bonne note de vos préoccupations, savoir

- **Schéma d'aménagement et de développement**

À ce jour, le schéma n'est toujours pas adopté par la MRC. Dès l'adoption de ce dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire « MAMOT » doit donner son approbation et une fois que le Ministère aura jugé le schéma conforme aux orientations gouvernementales, la Municipalité devra modifier ses règlements, qui s'échelonneront sur une période de deux ans. Par conséquent, nous n'anticipons pas de changement au niveau de la superficie des lots avant quelques années. Bien entendu, le règlement de lotissement actuel peut faire l'objet de modification en ce sens, mais pour le moment, nous n'anticipons pas de procéder à un tel changement qui nécessite une analyse complète sur les avantages et inconvénients et l'impact au niveau du développement de notre Municipalité.

- **Nouveau chemin au Lac Épinette**

Il ne s'agit pas de nouveau chemin au lac Épinefie, mais d'entrées charretières. Le service de l'Environnement et de l'Urbanisme a avisé les propriétaires en infraction et puisque les travaux correctifs ne peuvent se faire l'hiver, vous serez en mesure de constater les changements cet été.

- **Chemins des Carouges et du Chêne-Rouge**

Le chemin Carouges étant privé, je vous invite à communiquer directement avec la compagnie Lauzon pour connaître leurs plans concernant la réparation de cette voie. Le représentant de la compagnie est monsieur Charles St-Julien et vous pouvez le rejoindre au numéro 819 985-0600. Je tiens à vous informer que la compagnie Lauzon a participé financièrement aux travaux supplémentaires d'entretien du chemin Chêne-Rouge, lors de leurs opérations, et que nous continuons cette année l'entretien normal. Depuis le début de la saison estivale, le service des Travaux publics a déjà remplacé deux ponceaux et ajouté 300 tonnes de gravier.

- **Coupe de bois**

Selon l'information dont nous disposons, il n'y aura pas de chantier d'abattage d'arbres dans votre secteur pour 2016. Bien entendu, les arbres coupés seront vraisemblablement ramassés par l'entreprise Lauzon.



Comme vous pouvez voir, l'acte d'exercer la pression pour protéger nos intérêts est quelque peu ingrate. Néanmoins, nous continuons de croire que nous avons eus une certaine influence. La Municipalité sait que nous sommes, comme un chien avec un os, toujours vigilants et que nous m'abandonnerons jamais.

**Constance Hudak, présidente,
avec Jens Urban, secrétaire**

L'Association PSLL travaille avec acharnement sur la protection des intérêts de nos membres afin que nous puissions toujours jouir de la beauté naturelle de notre domaine.
Photo : Lac Barnes par Terry Milewski.

ENVIRONNEMENT

ENSEMENCEMENT

L'ensemencement est un service important pour nos membres et le financement de cette activité est partagé entre la caisse de l'Association, soit un montant de 1 500 \$ alloué au prorata, et un montant de 2 505 \$ provenant de contributions volontaires des pêcheurs à la ligne de nos lacs. À l'automne 2015, l'ensemencement de la truite arc-en-ciel a été fait dans tous les lacs sauf les lacs Chevreuil et Truite, qui ont été stockés de truites mouchetées. Le comité de l'environnement continuera à contrôler la gestion de l'ensemencement des lacs. Il y a des risques de dommages écologiques si des individus apportent des poissons venant de lacs extérieurs. Des plantes et des organismes envahissants peuvent être introduits par accident dans nos plans d'eau et pourraient détruire ou nuire à l'écosystème de nos lacs ainsi qu'à vos propriétés et à la valeur de celles-ci !

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Les membres du comité de l'environnement et quelques bénévoles ont complété la cueillette d'échantillons pour l'analyse du niveau de phosphate et le degré de transparence de l'eau de nos lacs en mai 2016. L'analyse du taux d'é-coli a eu lieu au mois d'août 2015. En général, les résultats pour nos lacs continuent d'être très bons. Des résultats détaillés de tous les sites testés de nos neuf (9) lacs seront disponibles sur notre site Web et des copies papier seront disponibles à l'AGA.

DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES GRATUITS

Au printemps 2015, par l'intermédiaire de la Fédération des lacs de Val-des-Monts, la distribution d'arbres (jeunes pousses) a été réalisée encore une fois. La Fédération a distribué des arbres aux propriétaires intéressés à reboiser leur propriété et à améliorer leur rive! Si certains d'entre vous êtes intéressés à obtenir des arbres gratuitement pour reboiser vos rives au printemps prochain, des informations pour commander seront affichées sur notre site Web. La disponibilité des essences d'arbres varie d'une année à l'autre.

Chris Hemmingway, président, comité de l'environnement

COLLECTE DE DÉCHETS



FAITES VOTRE PART !

COLLECTE DES ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES

Pour plus d'informations sur les déchets et le recyclage, sur quoi et comment recycler, et de trouver un calendrier PDF imprimable, aller à : www.pssl.ca/municipal-news

Consulter également les sites suivants :

- www.tricentris.com
- www.val-des-monts.net/fr ou appeler au 819 457-9400
- www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca ou appeler au 819 827-0516

PROTÉGEZ VOS ORDURES DES ANIMAUX

N'oubliez pas de mettre vos ordures ménagères à l'abri dans des bacs.

Les bacs doivent être résistants, à l'épreuve des animaux sauvages; sinon, vous serez peut-être – à nouveau – dans l'obligation de les ramasser. De plus, pensons aux torts que peuvent causer des déchets répandus dans l'environnement.



Photo: thinktraffic.net



AUCUNE CAUSE D'ALARME !

Le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais désire rappeler à tous les citoyens de Val-des-Monts qu'il est obligatoire de se procurer un permis pour votre système d'alarme résidentiel ou commercial. Le formulaire de « Demande de permis d'alarme » doit être complétée en ligne à partir du site Web du service de la Sécurité publique au www.sp.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca. Le lien pour le formulaire se trouve directement sur la page d'accueil. Il n'y a aucun frais pour le permis, mais vous êtes plausibles d'une amende de 200 \$ si vous négligez d'inscrire votre système.

Il est important de compléter tous les champs du formulaire marqués en « rouge » et une fois terminé, il suffit d'appuyer sur la touche « Envoyer », qui se trouve au bas de la page. Une fois ce processus terminé, vous recevrez, dans les jours suivants, une correspondance du service de Police, ainsi que votre permis, qui est, en fait, un autocollant que vous devez apposer visiblement sur la porte se situant sur le devant de votre résidence. Que votre système d'alarme soit relié à une centrale ou non, vous devez tout de même effectuer cette demande gratuite, et ce, en vertu de la réglementation municipale. Pour toutes questions concernant ledit règlement ou pour effectuer une modification à un permis existant, veuillez communiquer avec le service de Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au 819 459-2422, poste 3253, ou sans frais au 1 877 459-2422, poste 3253, ou par courriel à l'adresse alarmes@mrcdescollines.com

Informations Val-des-Monts en Bref, Hiver 2015

As Tu Entendu le Cri de l'Engoulevent Bois-Pourri ?

L'an dernier au Lac Barnes, un bon soir, tôt dans la veillée vers la fin du mois de mai, j'ai entendu un son très distinct. Je reconnu immédiatement le cri de l'engoulevent bois-pourri, malgré ne l'avoir jamais entendu auparavant. Un oiseau légendaire, il se dit que l'engoulevent bois-pourri peut percevoir une âme qui fuit et même l'attraper.

A part les légendes, il y a beaucoup de faits fascinants à propos de l'engoulevent bois-pourri. L'oiseau ne se voit que rarement, étant donné son apparence et comportement, mais son cri est toujours reconnaissable. Son nom en Anglais, « Whip-poor-will », est onomatopéique de son cri. Voir ce vidéo sur You Tube : www.youtube.com/watch?v=jlxvSS_65o. On y voit aussi une excellente image de cet oiseau rarement vu, y compris ses gros yeux noirs et couleurs protectives.

J'ai raconté mon expérience à mon fils qui est très connaissant de la faune sauvage des environs locaux. Il m'informe que c'est un oiseau nocturne, un fait appuyé par le passage suivant du Wikipédia :

L'engoulevent bois-pourri est souvent entendu à travers la portée des territoires qu'il habite mais moins souvent vu à cause de son plumage très bien camouflé. Les adultes ont le plumage tacheté : le haut est gris, noir et brun, les parties inférieures sont grises et noires. Ils ont un bec très court et une gorge noire. Les mâles ont une tache blanche au-dessous de la gorge et le bout des plumes de la queue blanc ; chez les femelles, ces pièces sont brunes claires.



Ces oiseaux se reproduisent dans les forêts d'arbres à feuilles caduques et mixtes à travers le Canada central et sud-est et dans l'est des États-Unis. En hiver ils émigrent au sud des États-Unis, à l'est du Mexique de l'est et en Amérique central. Ils chassent la nuit, attrapant des insectes en plein vol et dorment le jour. Ils font leurs nids sur le sol, à l'ombre et parmi les feuilles mortes. Ils et couvent d'habitude deux œufs. L'oiseau reste normalement sur le nid jusqu'au point de se faire passer dessus.

Pendant les opérations forestières l'an dernier, entendre le cri de cet oiseau a pris une signification d'importance spéciale. Ces créatures magnifiques sont en déclin lorsque les forêts sont converties en zones urbaines et agricoles. La Loi sur les espèces en péril d'Environnement Canada compte l'engoulevent bois-pourri parmi les espèces menacées et on m'informe que notre domaine est possiblement dans ou près des milieux nécessaires pour sa reprise et survie.

Alors, soyez s'il vous plait à l'écoute pour l'appel obsédant de l'engoulevent bois-pourri. Si vous l'entendez, prenez note s'il vous plait de la date, l'heure et l'endroit et aviser par courriel Chris Heminway, président du Comité sur l'environnement du PSL, au soins de psll.ca.

Len Kowalik, Lac Barnes

Information from en.wikipedia.org/wiki/Eastern_whip-poor-will and www.allaboutbirds.org/guide/Eastern_Whip-poor-will/id; Photo: Glenn Bartley/BIA/ Minden Pictures, from <http://climate.audubon.org/birds/whip-p1/eastern-whip-poor-will>

ANNONCES PUBLICITAIRES : L'ASSOCIATION PSL REMERCIE NOS ANNONCEURS POUR LEUR APPUI



MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS
1, ROUTE DU CARREFOUR
VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9

Claude Bergeron
Conseiller - District numéro 3

Courriel : claudebergeron@val-des-monts.net
Site Internet : www.val-des-monts.net

Tél. : 819 671-0501
Cell. : 819 962-4638
Télécopieur : 819 457-4141

NADEAU, FOURNIER

ARPENTEURS - GÉOMÈTRES

MARC FOURNIER, A.G. CHRISTIAN NADEAU, A.G. RAYNALD NADEAU, A.G.

428, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1L8
Tél.: (819) 643-4901 - Fax: (819) 643-3192

www.arpentage.ca nadeau.fournier@arpentage.ca

APP Aqua Pompes Plus
 Depuis 1970 R.B.Q. 2699-6546-38
EXCAVATION DE TOUS GENRES
 Installation de systèmes septiques :
 Conventionnels - Écoflo - Bionest - Enviroseptique
 Écophyltre et FDI - Pompes à l'eau (submersibles ou autres)
Pierre Dupuis Tél. : 819 671-3877 Fax: 819 671-4166
1-888-671-3877 aquapompesplusce@bellnet.ca
 1704, Rte du Carrefour, Val-des-Monts, Qc J8N 7E9

**DÉNEIGEMENT
TRANSPORT**

- Déneigement • Transport • Gravier
- Sable • Top-Soil • Entretien de chemin
- Snow-plowing • Transport • Gravel
- Sand • Top-Soil • Rod Maintenance
- Location de conteneur

La Villa



MARCEL
819-671-3557

1763, Route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7

DÉPANNEUR
La Villa
 Gilles et Mireille Bernard
 Propriétaires
819 671-2621
 1428, ROUTE DU CARREFOUR. VAL-DES-MONTS QC J8N 5B5

AUTOMOBILES
Sylvain ERICKSON

PNEUS PRESTIGE
 PNEUS ET MÉCANIQUE

- Mécanique générale
- Vente et installation de pneus
- Achats et vente d'autos usagées
- Alignement 3D
- Air climatisé

1835, Rte du Carrefour, Val-des-Mont, QC J8N 7M6
 Tel : 819 671 3388 Fax : 819 671 3380

Pharmacie François Éthier
 AFFILIÉE À **Familiprix**

1797, route du Carrefour
 Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7
 Téléphone : (819) 671-7171
 Sans Frais : 1 866 291-7171
 Télécopieur : (819) 671-7121
 francois.ethier@familiprix.com
François Éthier, pharmacien

Vidange de fosses septiques, toilettes portatives & plus
 Pour un Environnement Sain

Obtenez votre soumission en ligne
 à www.epursol.ca

epursol

819-428-1777 | 1-877-580-1777 | info@epursol.ca
 47, rue Albert-Ferland, Chénéville (QC) JOV 1E0

**Lina Roberge
Benoit Charette**
 (propriétaires)

**TOUJOURS
Tim Hortons
FRAIS**

Montée Paiement • 740, Montée Paiement, Gatineau (Qc) J8R 4A3 • T: 819 669-9477
 Val-des-Monts • 1791, Route du Carrefour, Vals-des-Monts (Qc) J8N 7M7 • T: 819 671-4488
 Wakefield • 151, Chemin Valley, Wakefield (Qc) JOX 3G0 • T: 819 459-3535

RONA

**Claude Bélec
Chantal Veilleux**
 Propriétaires

VAL-DES-MONTS

1797-4, route du Carrefour (Phase II)
 Val-des-Monts, Québec
 J8N 7M7

Téléphone: 819-671-RONA (7662)
 Télécopieur: 819-671-7660
 Courriel: claudebelec@hotmail.com
www.rona.ca

AVIS DE CONVOCATION MEETING NOTICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 17 juillet 2016
09h30 à 12h30
Centre communautaire J.A. Perkins
Salle J.A. Perkins
17, chemin du Manoir
Val-des-Monts (QC)



ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 17, 2016
9:30 am to 12:30 pm
J.A. Perkins Community Centre
J.A. Perkins Room
17 Chemin du Manoir
Val-des-Monts, QC

L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 19 juillet 2015
3. Rapport de la présidente
4. Rapport du trésorier
 - 4.1 Les états financiers 2015
 - 4.2 Le budget provisoire 2016
5. Rapports des comités
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Titre de propriétés et litiges
 - 5.3 Environnement
 - 5.4 Adhésion
 - 5.5 Récréation et activités sociales
6. Élection des membres du Conseil d'administration
7. Varia

PROPOSED AGENDA

1. Approval of the Agenda
2. Approval of the July 19, 2015 Annual General Meeting Minutes
3. President's Report
4. Treasurer's Report
 - 4.1 2015 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2016 Budget
5. Committee Reports
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Property Holdings and Issues
 - 5.3 Environment
 - 5.4 Membership
 - 5.5 Recreation and Social Activities
6. Election of the Board of Directors
7. Other Business

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE / PLEASE BRING THIS AGENDA TO THE MEETING

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS 2016

Mandat des membres du Conseil d'administration

PRÉVISION DE ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, la ou le président(e) et la ou le secrétaire seront élus une année et la ou le vice-président(e) et la ou le trésorier(ière) l'année suivante. Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un **X**.

Terms of Office for Members of the Board

PROVISION OF ROTATION

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting. All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year and the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity. All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with an **X**.

COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
Présidente / PresidentConstance Hudak		Juillet / July 2015
Vice-président / Vice-PresidentVacant (2 ans / years)	X	Juillet / July 2015
Secrétaire / SecretaryJens Urban		Juillet / July 2015
Trésorier / Treasurer.....David Hodgkin (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014

REPRÉSENTANT(E)S DES LACS LAKE REPRESENTATIVES	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
BATAILLE (1)		Juillet / July 2015
Elaine Carisse		Juillet / July 2015
Luc Fournier		Juillet / July 2015
Shane Livingstone (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014
John Smart		Juillet / July 2015
RHÉAUME (1)		Juillet / July 2015
Tony Bernard		Juillet / July 2015
Richard Murphy		Juillet / July 2015
Richard Legault		Juillet / July 2015
Laurent Roy (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014
BARNES (1)		Juillet / July 2014
Clayton Devine (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014
Don Stanley		Juillet / July 2015
DES ÉPINETTES (1)		Juillet / July 2014
Suzanne Williamson (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014
TRUITE (1)		Juillet / July 2014
Chris Hemmingway (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014
LOUISE (1)		Juillet / July 2014
André Cossette (2 ans / years)	X	Juillet / July 2014
MASKINONGÉ		Juillet / July 2015
William Voller		Juillet / July 2015
CORRIGAN		Juillet / July 2015
Paul Chedore		Juillet / July 2015
CHEVREUIL (1)		Juillet / July 2016
Vacant (2 ans / years)	X	Juillet / July 2016

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC RAPPORT DU TRÉSORIER

ÉTATS FINANCIERS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2015

L'encaisse annuelle est : REVENUS 2015 - DÉPENSES 2015(1 602,49 \$)
 Le changement dans le compte bancaire est : BALANCE 2015 - BALANCE 2014(1 602,49 \$)
 L'encaisse correspond aux changements dans le compte bancaire

REVENUS ET DÉPENSES DE L'ASSOCIATION PSLL - 2015

REVENUS

Frais d'adhésion	2015 (235 @45 \$ and 1@40 \$).....	10 615,00 \$	
	2016 (1 @ 45 \$)	45,00 \$	
	2014 (4 @ 45 \$)	180,00 \$	
	2015 PayPal (69).....	3 117,09 \$	13 957,09 \$
Publicité dans le Bulletin d'Information			1 600,00 \$
Intérêt sur dépôts à terme et ristourne aux membres.....			56,03 \$
Événements	Curling.....	102,05 \$	
	Cabane à sucre	88,00 \$	
	Golf.....	985,00 \$	
	Épluchette	36,05 \$	1 211,10 \$
Contributions pour l'ensemencement			2 405,00 \$
Contributions diverses.....			10,00 \$
Marchandises : T-shirts et casquettes*			1 050,00 \$
Total des revenus			20 289,22 \$

DÉPENSES

Frais d'adhésion à des organismes	FLVDM.....		125,00 \$
PSLL inscription au Québec			34,00 \$
Subventions pour les chemins privés	Rhéaume Nord.....	674,33 \$	
	Rhéaume Ouest	392,03 \$	
	Barrière.....	733,64 \$	1 800,00 \$
Bulletin d'information			1 970,69 \$
Site Web www.psll.ca.....			455,12 \$
Dépenses pour AGA – nourriture et des rafraîchissements.....			634,85 \$
Événements	Location des tentes, BBQs et toilettes portatives.....	2 427,20 \$	
	Feux d'artifice (don).....	100,00 \$	
	Golf.....	400,00 \$	
	Régate – méchoui.....	355,36 \$	3 282,56 \$
Environnement – analyse de l'eau (phosphore et é-coli) et dépenses			2 697,48 \$
Marchandises : T-shirts et Casquettes*			2 849,49 \$
Dépenses diverses	Panneaux du signalisation.....	90,40 \$	
	Autres envois postaux, photocopies et fournitures.....	515,31 \$	605,71 \$
Frais bancaires.....			11,00 \$
Terrains de PSLL – plage du lac Bataille et routes	taxes municipales.....	470,44 \$	
	taxes scolaires	142,81 \$	613,25 \$
Assurance responsabilité de 3 millions \$ (plage, chemins, administrateurs, feux d'artifice)...			2 807,56 \$
Ensemencement des lacs – Automne 2015	budget	1 500,00 \$	
	contributions.....	2 505,00 \$	4 005,00 \$
Total des dépenses			21 891,71 \$

Bénéfice net ou (perte*) pour 2015 est : REVENUS 2015 - DÉPENSES 2015 . (1 602,49 \$)

*La perte 1 602,49 \$ représente du matériel PSLL promotionnel non-vendu

(suite page suivante)

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC RAPPORT DU TRÉSORIER

REVENUS ET DÉPENSES DE L'ASSOCIATION PSLL – 2015 (suite de la page 17)

ENCAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Encaisse au 31 décembre 2014	20 887,79 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2014	2 000,00 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2014	4 000,00 \$
Encaisse au 31 décembre 2014.....	26 887,79 \$
Encaisse au 31 décembre 2015	19 285,30 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2015	2 000,00 \$
Dépôt à terme au 31 décembre 2015	4 000,00 \$
Encaisse au 31 décembre 2015.....	25 285,30 \$

Bénéfice net ou (perte*) pour 2015 est : **BALANCE 2015 - BALANCE 2014** (1 602,49 \$)

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉVUS POUR 2016

	2015 ACTUELS	2016 PRÉVUS
REVENUS		
Frais d'adhésion (notre objectif pour 2016 est de 300 membres).....	13 957,09 \$	13,500,00 \$
Publicité dans le Bulletin d'Information.....	1 600,00 \$	1,600,00 \$
Intérêt sur dépôts à terme et ristourne aux membres.....	56,03 \$	56,00 \$
Événements	1 211,10 \$	2 500,00 \$
Contributions pour l'ensemencement	2 405,00 \$	**tbd
Vente de T-shirts et casquettes*	1 050,00 \$	1 000,00 \$
Divers.....	10,00 \$	25,00 \$
Total des revenus	20 289,22 \$	18 681,00 \$
DÉPENSES		
Ensemencement des lacs.....	4 005,00 \$	1 500,00 \$
Environnement.....	2 697,48 \$	2 600,00 \$
Subventions pour les chemins privés	1 800,00 \$	1 800,00 \$
Bulletin d'information.....	1 970,69 \$	2 000,00 \$
Site Web www.psll.ca.....	455,12 \$	460,00 \$
Événements	3 282,56 \$	3 300,00 \$
Frais des réunions – AGA.....	634,85 \$	650,00 \$
Frais d'adhésion à des organismes FLVDM	125,00 \$	125,00 \$
Frais annuels de la charte PSLL (gouv. du Québec).....	34,00 \$	34,00 \$
Frais bancaires	11,00 \$	20,00 \$
Divers.....	605,71 \$	1 000,00 \$
Marchandises : T-shirts et casquettes*	2 849,49 \$	
Plages et chemins privés taxes - municipales et scolaires	613,25 \$	650,00 \$
Assurance.....	2 807,56 \$	2 900,00 \$
Total des dépenses	21 891,71 \$	17 039,00 \$
Bénéfice net ou (perte*).....	(1 602,49 \$)	1 642,00 \$

ENCAISSE AU 31 DECEMBRE..... 19 285,30 \$ 20 927,30 \$

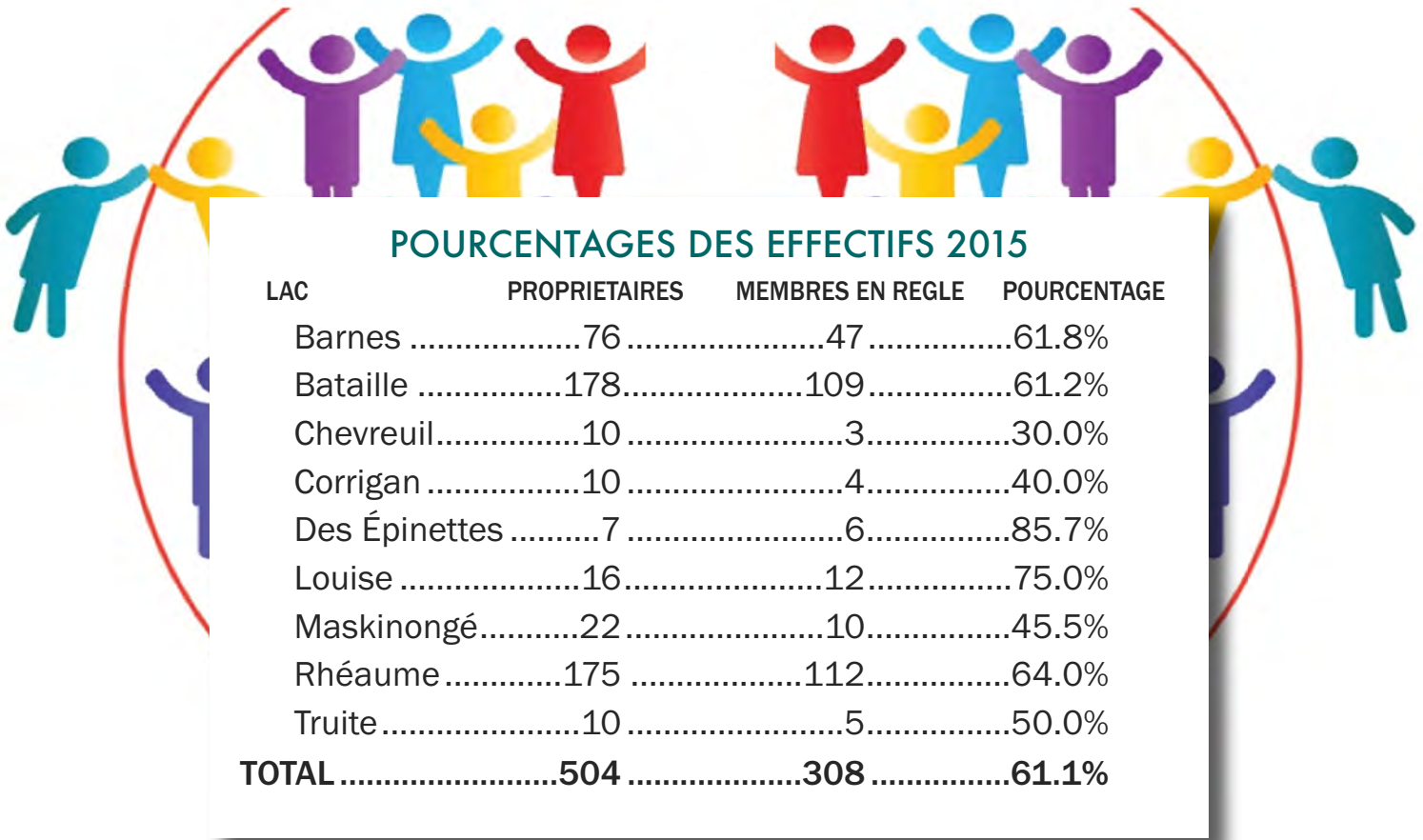
DÉPÔTS À TERME

Émis le 12 février 1992 pour la somme de 4 000 \$ 4 000,00 \$ 4 000,00 \$
 Émis le 08 février 2006 pour la somme de 2 000 \$ 2 000,00 \$ 2 000,00 \$

TOTAL..... 25 285,30 \$ 26 927,30 \$

*La perte 1 602,49 \$ représente du matériel PSLL promotionnel non-vendu

**Montants variant annuellement et inconnus en ce moment



VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANT !

À ce moment-ci de l'année, l'Association Perkins-sur-le-lac sollicite votre appui financier par une cotisation annuelle de 45 \$.

➡ **S'IL VOUS PLAÎT REMPLIR ET RETOURNER LE FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR LA PAGE SUIVANTE ET LE RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT, OU VOUS POUVEZ TROUVER LE FORMULAIRE ET PAYER EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION, www.psl.ca**

Voici une liste de certaines activités que nous ferons pour vous durant cette année :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs soit é-coli et phosphates (depuis 2002),
- faire l'ensemencement des lacs (depuis 1989),
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre Domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- encouragé l'aménagement riverain et forestier, surveillé activement et promouvoir fortement la protection de l'environnement et de la valeur économique de nos propriétés
- faire la promotion de la sécurité nautique et de la réglementation de la vitesse,
- faire l'entretien de la plage du Lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection de propriétés collectives.
- organiser des activités sociales pour encourager camaraderie entre nos membres.

PSLL est reconnaissant de votre appui continu. Tous les propriétaires jouissent de tout cet éventail de bénéfices offerts par l'Association. Veuillez encourager un voisin ou un résident qui n'est pas membre à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission.

Pour plus de renseignements, consultez www.psl.ca

David Hodgkin, président, comité d'adhésion



2016

ADHÉSION ET RENSEIGNEMENTS

S'il vous plaît remplir et retourner avec le paiement à :

Association Perkins-sur-le-lac

46, chemin des Orioles, Val-des-Monts (QC) J8N 6L8

Ou visiter www.psll.ca pour la forme et les options de paiement en ligne.

A. RÉSIDENCE (ADRESSE POSTALE)

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

B. RÉSIDENCE ESTIVALE

N° civique, Nom du chemin

Lac

Téléphone



ADHÉSION :

Oui (chèque de 45 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL)

Non (Pas à ce moment-ci)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Je désire recevoir le Bulletin d'information SEULEMENT par courriel

I'd like to receive correspondence in English

SVP, veuillez changer mon adresse comme suit :

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

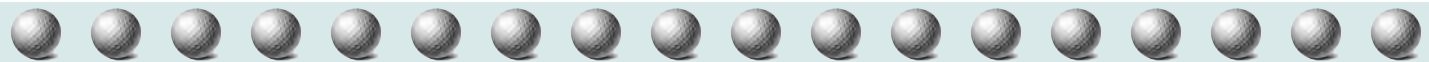
Code postal

Courriel

Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s) :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION * TOURNOI DE GOLF REGISTRATION FORM * GOLF TOURNAMENT

le 20 août 2016 / August 20, 2016
à/at Golf Tecumseh, 475 Saint-Louis, Gatineau (Gatineau), Québec



Nom de Famille / Surname

Prénom / First Name

Adresse / Address

Téléphone / Telephone

Ville / City

Province

Code postal

Courriel / Email

FRAIS D'INSCRIPTION

REGISTRATION FEE

Il y a deux options :

There are two options:

100,00 \$ tout inclus
Frais, voiturettes et souper

\$100.00 all inclusive
Greens fee, golf cart and dinner

25,00 \$
Souper seulement (à confirmer)

\$25.00
Dinner only (to be confirmed)



**Date limite pour confirmer votre participation :
le 06 août 2016**

**Deadline to confirm your participation:
August 6, 2016**

Chèque libellé à l'ordre de l'Association
PSLL est inclus

Cheque payable to Association PSLL
is enclosed

***Veillez SVP retourner ce formulaire
d'inscription avec votre paiement à :***

***Please return this registration form
with your payment to:***

**ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC
c/o CLAYTON DEVINE, 72 CHEMIN DU LAC BARNES, VAL-DES-MONTS, QC J8N 6E4**